



ASIE/INDE - 87 orphelinats illégaux au Kerala sur un total de 1.107

Thiruvananthapuram (Agence Fides) – Au cours de ces dix dernières années, dans l’Etat indien du Kerala, ont été enregistrés 66 cas d’abus sexuels dans des orphelinats ou foyers. Toutefois, de nombreux cas de violation des droits fondamentaux ne font pas l’objet d’un dépôt de plainte, ce qui fait que les données disponibles ne sont pas précises. D’un rapport de la Commission pour les Droits fondamentaux du Kerala (KHRC), il ressort que, dans cet Etat, sur un total de 1.107 orphelinats, 87 sont illégaux et privés de tout mécanisme de contrôle adéquat permettant de garantir le respect des droits des enfants dans ces structures. Par ailleurs, dans la majeure partie des cas de disparition d’enfants enregistrés, la police n’a pas pu identifier les coupables. De plus, les orphelinats ne disposent pas de coordonnées où pouvoir chercher ces enfants. Par exemple, des plaintes concernant des mauvais traitements à l’encontre de mineurs séjournant à l’orphelinat de Palakkad demeurent sans suite parce que la police craint d’entreprendre des actions contre les coupables. (AP) (Agence Fides 22/02/2014)